

BIOT

Comparaisons et raisons

Lors du conseil municipal, jeudi, les élus ont débattu des orientations budgétaires. Comme bien souvent ici, le mandat précédent et l'actuel ont été comparés...

Un développement maîtrisé et harmonieux», voici comment Guilaine Debras a présenté le rapport d'orientations budgétaires lors du conseil municipal de Biot, jeudi. Un exercice mêlant contexte national, contraintes, priorités et chiffres. Et donnant ainsi libre cours aux interventions des élus. Pas de suspense : entre l'opposition et la majorité le jeu de la comparaison des mandats fait recette. Morceaux choisis.

→ SRU

185 514 € : telle est la somme à laquelle s'élève la pénalité SRU (1) en 2018. Sur ce sujet, Jean-Pierre Dermit prône un dialogue avec les services de l'État : « Il faudrait demander une dérogation pour ne pas payer cette pénalité. On est tellement infectés par les zones rouges qu'on ne peut pas faire ce que l'on veut. Comment payer une amende pour rattraper des retards alors qu'on n'est pas en sécurité ? » La maire répond : « Nous avons défendu avec Madame Giunipero le fait de ne pas avoir cette pénalité multipliée par cinq. Parce que nous avons récupéré une commune carencée. » L'élue d'opposition fustige : « Non ne dites pas ça. » Non, oui, non, oui. Bref. « En 2008 quand on est arrivé, il fallait que l'on construise 800 logements sociaux, vous le saviez, vous étiez adjoindé à l'urbanisme. » Non, oui, non, oui. « Comment on peut passer de 800 à 35 par an ? », questionne le premier magistrat. « Vous êtes passés de 800 à 500 », rectifie l'opposant en avançant les réalisations livrées lors de son mandat. Histoire de revenir dans le présent. Gisèle Giunipero, adjointe à l'urbanisme, prend la parole : « L'État souhaite qu'on en fasse encore plus. C'est un combat permanent. »

→ Fonds Barnier



L'élue d'opposition Jean-Pierre Dermit a émis ses inquiétudes quant aux axes budgétaires défendus par la maire Guilaine Debras et sa majorité.



(Photos J.-M. P.)

« Incessibles, inconstructibles », les terrains acquis dans le cadre des fonds Barnier devraient prochainement être pensés. « Les projets se réaliseront bien évidemment avec les riverains », précise la maire.

→ Dette

9,4 M€ au compteur pour l'encours de la dette et un grand sourire de Véronique Lemarchand lorsqu'elle entend la maire déclarer : « Elle a baissé de 15 % par rapport à l'an passé. » Si l'adjointe aux finances se dit « heureuse » et assure que la commune sera bientôt désendettée, en face, Jean-Pierre Dermit, lui, ne sourit pas vraiment lorsqu'il l'écoute annoncer : « Depuis que nous sommes arrivés nous avons désendetté la commune de 8,4 M€ soit -53 %. » L'élue d'opposition n'opine pas du chef : « Et vous l'augmentez de 9 M€. » « Je vous l'ai déjà dit : on affinera au budget », répond l'adjointe en ajoutant :

« Je vous rappelle que de 2009 à 2013 vous avez endetté la commune de 10,8 M€. » L'élue d'opposition monte au créneau : « Avec 45 M€ d'investissements. » C'est reparti pour un nouveau volet de comparaisons sur la définition « d'investissement durable ». Et justement, en parlant d'avenir : plusieurs minutes auparavant, Véronique Lemarchand a lancé un pari au leader de l'opposition... Sûre de ne pas laisser un endettement équivalent à celui de la mandature précédente, elle a mis un jeu un fraisier. Oui, oui. Et elle le dit : elle est convaincue de le remporter. Rendez-vous le 4 avril pour la suite des douceurs avec le vote du budget.

MARGOT DASQUE
mdasque@nicematin.fr

1. Les communes soumises à la loi SRU sont dans l'obligation de disposer d'un taux minimum de logements sociaux. Lorsqu'elles ne respectent pas ce taux, elles doivent s'acquitter d'une pénalité.

Et en chiffres

Concernant les perspectives de 2019, les recettes réelles de fonctionnement devraient s'élever à 17,7 M€ (+2 %) tandis que les dépenses réelles de fonctionnement devraient ainsi s'afficher à 14,9 M€ (-1 %). En termes d'investissement, ces dernières doivent s'élever à 19,4 M€. À noter : sur les 17,2 M€ de dépenses d'équipement (reports compris), 4,9 M€ concernent les fonds Barnier. Ces 17,2 M€ sont financés par des subventions d'investissements de 6,9 M€, un emprunt d'un moment de 9 M€ et des recettes d'investissement pour 1,3 M€. Ils permettront notamment la sécurisation de l'entrée du chemin Saint-Julien et les travaux dans les écoles.

En bref

Débat national

L'association DÉPART organise samedi 9 mars de 18 h à 20 h, salle des associations, en mairie, 200 route de Valbonne, un débat sur le thème « Comment améliorer la démocratie ? ».

Permanence du maire

La permanence de Guilaine Debras aura lieu en mairie annexe, 200 avenue Roumanille samedi 9 mars de 9 h à 12 h sans rendez-vous.

Atelier paysages sonores

Samedi 9 mars à 10 h, à la médiathèque, Nikolaus Hatzl, présente un atelier avec démonstration de fabrication d'instruments à partir de fruits et légumes et d'outils de jardin : flûte à bec en carotte, duduk en concombre... À partir de 4 ans. Gratuit. Inscriptions à l'accueil de la médiathèque ou au 04.83.88.10.00.

Tous les chemins mènent au jardin

Samedi 9 mars, à la médiathèque, Raphaël Faure (conteur) et Nikolaus Hatzl (musicien, luthier), présente un spectacle « Tous les chemins mènent au jardin ». Gratuit. Contes de sagesse et folkies mélodies de saison, ils invitent leur auditoire à se mettre dans la peau d'un géant qui se balade sur le monde. Sur réservation à l'accueil de la médiathèque ou au 04.83.88.10.00.

5^e festival Souffleurs d'avenir : appel à candidature

Le festival « Souffleurs d'avenir » aura lieu du 26 au 28 avril avec : marché local et durable, ateliers, animations, spectacles, concerts et débats... autant d'activités qui permettront de découvrir, d'expérimenter et de prendre part à la transition écologique et sociale. Pour aider à l'organisation de cet événement, un appel est lancé à toutes les bonnes volontés au 04.22.10.57.50 ou par mail : souffleurs.avenir@biot.fr. Une réunion d'information aura lieu le 21 mars à 18 h en salle des associations. www.biot.fr

La phrase

“Où va aller l'eau avec le projet Open Sky ? Dans la Valmasque !”

Lorsque le Plan local habitat est arrivé sur la table, Jean-Pierre Dermit s'est vu interroger par Gérard Vincent, délégué à la population, sur sa position face au projet Open Sky de Valbonne : « Je suis contre et je l'ai déjà dit. Avec l'eau qui va aller dans la Valmasque, cela va accentuer le phénomène que nous constatons aujourd'hui. » À noter : l'élue d'opposition venait d'évoquer la problématique générale des bassins de rétention sur le territoire.

Cambriolages : baisse mystère

Ça a l'odeur d'une info, ça ressemble à une info, c'est présenté tout comme sauf que... ça n'a pas franchement d'intérêt. Lorsque la majorité annonce la baisse du nombre de cambriolages dans la commune, on s'attend à en savoir plus. En face, l'opposition demande des chiffres. Bah oui, on aimerait bien savoir nous aussi. Mais non. Semblerait bien que « la gendarmerie ne communique pas là-dessus », comme on le murmure dans les rangs. Pourquoi donner une tendance si l'on ne peut la disséquer ? Du coup, si certains auteurs de vol par effraction souhaitent bien communiquer, on est preneurs de notre côté.

Verriers, food-trucks et cie

La question économique a soulevé plusieurs sujets lors de la session. Preuve en est avec ces échanges.

■ Le verre et son avenir

S'inquiétant, l'élue d'opposition Jean-Pierre Dermit interpelle la maire : « La tradition du verre est en danger. Quelles sont les actions économiques que vous allez entreprendre pour maintenir une présence verrière ? » Avancé un « travail de fond avec La créative des métiers d'art et les verriers », le premier magistrat souligne : « Avec le BIG Festival on a pu avoir accès à un grand réseau de verriers en France et même au-delà. Je partage votre inquiétude mais nous y travaillons. »

■ Les food-trucks

Pointant les food-trucks comme une « concurrence illégale face aux restaurateurs », Jean-Pierre Dermit souligne « les charges différentes » inhérentes aux deux activités. En face, la majorité balaise son argumentation : « Tout a été fait en partenariat avec l'association des commerçants, entre autres. L'objectif est de capter une clientèle qui recherche autre chose. »

■ Les travaux des Bâchettes

Nicole Pradelli, élue d'opposition, demande : « Les commerçants près des Bâchettes sont en souffrance. Que faites-vous pour les aider ? » Guilaine Debras soutient : « On les soutient, on les écoute, on fait des attestations pour qu'ils puissent avoir des reports de charge. Je passe régulièrement les voir pour leur donner courage et espoir. »